

SOUS LE HAUT PATRONAGE DE MONSIEUR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

LE MINISTÈRE DÉLÉGUÉ CHARGÉ DE
L'ÉCONOMIE DE LA CONNAISSANCE ET
DES STARTUPS

ET

LE CONSEIL NATIONAL ÉCONOMIQUE,
SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL

ORGANISENT :

LES ASSISES NATIONALES SUR L'ÉCONOMIE DE LA CONNAISSANCE

LES
29 ET 30 MARS 2021
AU CIC ALGER





PRÉAMBULE

L'économie de la connaissance encore appelée économie immatérielle ou capitalisme cognitif, est une nouvelle ère de l'économie mondiale, caractérisée par la présence d'activités à **fort contenu de connaissances** utilisant une main-d'œuvre hautement spécialisée, et par la prépondérance d'**actifs intangibles et immatériels**.

L'économie de la connaissance est aujourd'hui le plus important facteur de croissance économique au monde, en effet l'expression « **innovate or die** » résume très bien l'ère où nous vivons, une ère où il y a de moins en moins de place pour les économies produisant des biens à faible valeur ajoutée tel que les ressources minières et les hydrocarbures, et qui nous met face à des défis majeurs :

- Bâtir une économie où le savoir est un facteur additionnel de production, en plus du travail et du capital.
- Mettre en place de véritables mécanismes à même d'encourager la recherche et développement au sein des entreprises pour augmenter leur compétitivité.
- Réduire la fracture numérique qui s'accroît et qui constitue un enjeu de souveraineté majeur.

Le but de cet événement est de rassembler toutes les parties prenantes autour de cette thématique

stratégique, en vue de préparer d'importantes réformes juridiques et réglementaires, pour permettre l'émergence d'une économie basée sur la connaissance.

Les ateliers qui seront organisés en marge de cet événement auront comme sujet :

- **Atelier N°1** : Encouragement de la R&D dans le secteur économique
- **Atelier N°2** : Financement de l'innovation
- **Atelier N°3** : Propriété intellectuelle
- **Atelier N°4** : Promotion de l'économie numérique
- **Atelier N°5** : Transfert technologique
- **Atelier N°6** : Formation, Education et renforcement des capacités
- **Atelier N°7** : Gouvernance

Cette approche se voulant complètement inclusive, permettra aux participants de contribuer avec leurs idées et leurs expériences, à façonner une vision commune, de ce que pourrait être le modèle algérien en matière d'économie de la connaissance, et s'inscrit en droite ligne avec la vision nouvelle de l'économie algérienne : une économie durable et plus ambitieuse.

Enfin, une plateforme sera lancée à la fin de l'événement, et permettra à tous les intervenants de contribuer à l'élaboration du cadre juridique proposé.

PLUS D'INFORMATION

Site web : knowledgeconomyact.dz

Email : contact@startup.dz



PROGRAMME

LUNDI 29 MARS 2021

10:00 - 10:10	Arrivée de Monsieur le Président de la République
10:10 - 10:30	Visite de l'exposition
10:30 - 10:45	Mot de bienvenue de Monsieur le Premier Ministre
10:45 - 11:15	Discours d'orientation de Monsieur le Président de la République
11:15 - 11:30	Sortie de Monsieur le Président de la République
11:30 - 11:45	Allocution de Monsieur le Ministre délégué auprès du Premier Ministre chargé de l'Economie de la Connaissance et des Start-up
11:45 - 12:00	Allocution de Monsieur le Président du CNESE
12:00 - 12:30	Plénière 1 : Pr Abdelkader DJEFLAT
12:30 - 13:00	Plénière 2 : Pr Merouane DEBBAH
13:00 - 14:00	Pause déjeuner
14:00 - 18:00	Atelier N°1 : Encouragement de la R&D dans le secteur économique Atelier N°2 : Financement de l'innovation Atelier N°3 : Propriété intellectuelle Atelier N°4 : Promotion de l'économie numérique Atelier N°5 : Transfert technologique Atelier N°6 : Formation, Education et renforcement des capacités Atelier N°7 : Gouvernance

MARDI 30 MARS 2021

09:00 - 12:00	Reprise des ateliers
12:00 - 13:00	Pause déjeuner
13:00 - 13:30	Plénière 3 : Pr Abdelkrim DOUFENE
13:30 - 14:00	Plénière 4 : Pr Kamel YUCEF TOUMI
14:00 - 14:30	Questions/réponses
14:30 - 17:00	Restitution des conclusions des ateliers
17:30	Clôture de l'événement.

ATELIER N°1 : ENCOURAGEMENT DE LA R&D DANS LE SECTEUR ÉCONOMIQUE



MODÉRATEUR

Dr Nouredine OUADDAH

Directeur - Ministère délégué chargé de l'économie de la connaissance et des startups



1^{ER} RAPPORTEUR (SECTEUR PRIVÉ)

Dr Farid GHANEM

Directeur Recherche et développement – Cevital



2^{EME} RAPPORTEUR (SECTEUR PUBLIC)

Pr Belkacem FERGANI

Enseignant et directeur de l'incubateur de l'USTHB

PROBLÉMATIQUES

1. L'Algérie investit une très faible proportion de son PIB dans la R&D (0.1% en 2019), comment faire pour augmenter l'investissement en R&D ?
2. Comment le secteur industriel pourrait-il mieux contribuer dans les dépenses en R&D de notre pays ?
3. Comment la réglementation algérienne pourrait encadrer les dépenses qui peuvent être qualifiées de dépenses en R&D ?
4. Comment encourager les entreprises Algériennes à monter en valeur ajoutée en investissant leurs revenus en R&D ?
5. L'université et les centres de recherches restent les seuls employeurs des docteurs et des chercheurs, beaucoup d'entre eux quittent le pays faute d'opportunités de travail, ou faute de valorisation de leurs compétences et de leurs travaux de recherche, comment pensez-vous qu'on puisse remédier à ce phénomène ?

ATELIER N°2 : FINANCEMENT DE L'INNOVATION



MODÉRATEUR

Abdelhakim BERRAH

Président de la COSOB



1^{ER} RAPPORTEUR (SECTEUR PRIVÉ)

Mohamed KHELFAOUI

Directeur Tell Markets



2^{EME} RAPPORTEUR (SECTEUR PUBLIC)

Tarik BENBAHMED

Conseiller - Ministère délégué chargé de l'économie de la connaissance et des startups

PROBLÉMATIQUES

1. Les épargnants n'investissent pas dans les entreprises malgré l'existence de véhicules prévus à cet effet, comment peut-on inverser cette tendance ?
2. Le capital risque est le moteur de l'innovation partout dans le monde, l'activité de capital risque est pratiquement absente en Algérie (peu d'acteurs publics, pas d'acteurs privés), comment expliquez-vous le retard que nous accusons dans ce domaine ?
3. La réglementation en matière de gestion de fonds n'est pas conforme aux standards internationaux, que proposez-vous ?
4. Aucun fonds d'investissement régional ou international ne s'est intéressé à l'Algérie, en grande partie à cause du 51/49 mais aussi à cause des véhicules actuellement disponibles (SCI, SGFI, FCP)
5. Des formations pointues dans la finance moderne sont quasi inexistantes en Algérie comme il est le cas pour les métiers du "capital risque", comment faire pour moderniser les formations en finance en Algérie ?

ATELIER N°3 : PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE



MODÉRATEUR

Karim Djelili

Chef de division innovation - Ministère de l'industrie



1^{ER} RAPPORTEUR (SECTEUR PRIVÉ)

Dr Mourad BENOSMAN

Enseignant-chercheur et fondateur d'une startup



2^{EME} RAPPORTEUR (SECTEUR PUBLIC)

Abdelhafid BELMEHDI

Directeur - INAPI

PROBLÉMATIQUES

1. L'Algérie dépose très peu de demandes PCT (brevet international) chaque année, comment expliquez-vous cela ?
2. Dans les universités algériennes, beaucoup de résultats de recherches sont publiés, très peu sont brevetés, comment peut-on inverser cette tendance ?
3. On constate également un manque d'information concernant le dépôt de brevet au niveau national ou international, serait-il le temps de changer de stratégie de communication ?
4. La valorisation des brevets est quasi inexistante en Algérie, que proposez-vous ?

ATELIER N°4 : PROMOTION DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE



MODÉRATEUR

Younes Grar

Consultant dans les TIC



1^{ER} RAPPORTEUR (SECTEUR PRIVÉ)

Tadjeddine Bachir

Président du groupement algériens des acteurs du numérique (GAAN)



2^{EME} RAPPORTEUR (SECTEUR PUBLIC)

Karim Bibi Triki

PDG du groupe Algérie Télécom

PROBLÉMATIQUES

1. La fracture numérique constitue un enjeu de souveraineté majeur, comment peut-on faire face aux défis que nous impose cette fracture ?
2. Les métiers du numérique ne sont pas encadrés en Algérie, pensez-vous que la réglementation algérienne doit leur offrir un cadre dédié ?
3. L'Algérie ne dispose d'aucun datacenter aux normes internationales (certification TIER-Uptime Institute), comment expliquez-vous ce retard ?
4. Nous produisons très peu de contenu algérien, en contrepartie nous consommons beaucoup de contenu étranger, comment inverser cette tendance ?
5. L'intelligence artificielle constitue l'un des plus grands enjeux du 21ème siècle, dans ce domaine l'Algérie est absente, comment expliquez-vous ce retard ?
6. L'exportation des services numériques est un levier de croissance économique important (30% de la croissance économique mondiale), en Algérie ce levier est bloqué par la complexité des procédures administratives, que proposez-vous pour booster l'exportation de services numériques ?

ATELIER N°5 : TRANSFERT TECHNOLOGIQUE



MODÉRATEUR

Pr Hichem SALAOUATCHI

Directeur - Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique



1^{ER} RAPPORTEUR (SECTEUR PRIVÉ)

Dr Mohamed DAMOU

Directeur de l'incubateur Hebba Institut



2^{EME} RAPPORTEUR (SECTEUR PUBLIC)

Dr Salim HASSANI

Chercheur – Centre de développement des technologies avancées (CDTA)

PROBLÉMATIQUES

1. L'Algérie n'a pour le moment aucune stratégie claire en matière de canaux de transfert technologique (Rétro Ingénierie, IDE, Concession de licences), que suggérez-vous ?
2. Les acteurs publics continuent à acheter des technologies clefs en main de l'étranger, bien qu'elles soient maîtrisées par des start-ups algériennes, comment expliquez-vous cela ?
3. L'absence d'organes d'homologation, de certification et de normalisation pour certains domaines d'activités de recherche constitut-elle aujourd'hui un frein au transfert technologique ?
4. L'Algérie a accordé énormément de grands marchés publics à des sociétés étrangères sans toutefois que cela ne lui permette de constituer un réservoir de connaissance, comment notre pays pourrait avoir une stratégie efficace de l'offset ?

ATELIER N°6 : FORMATION, EDUCATION ET RENFORCEMENT DES CAPACITÉS



MODÉRATEUR

Pr Ammar MANAA

Directeur au CNESE



1^{ER} RAPPORTEUR (SECTEUR PRIVÉ)

Dr Abdelali DERRAR

Directeur de l'INSAG Business School



2^{EME} RAPPORTEUR (SECTEUR PUBLIC)

Dr Khalida GHANEM

Conseillère - Ministère délégué chargé de l'économie de la connaissance et des startups

PROBLÉMATIQUES

1. Le contenu du programme éducatif (lycées et collèges) n'est pas encore adapté à l'économie de la connaissance et ses besoins.
2. Les diplômes délivrés par les instituts privés en Algérie et portant sur des formations d'ingénieurs et de masters en numérique ne sont pas reconnus comme équivalents à ceux de la formation étatique.
3. La formation professionnelle est timidement présente dans la boucle d'employabilité à haute valeur ajoutée.
4. Les décideurs et la société n'ont pas totalement assimilé le langage de l'économie de la connaissance.
5. Les universités Algériennes n'arrivent pas à bien se hisser à une reconnaissance à l'échelle mondiale et le contenu de leurs cursus ne reflète pas encore un alignement avec les prérequis de l'économie de la connaissance
6. Absence de financement bien structuré des programmes de recyclage des enseignants aux collèges et lycées et du renforcement des capacités des enseignants et étudiants aux universités

ATELIER N°7 : GOUVERNANCE



MODÉRATEUR

Pr Debbi Ali

Directeur au CNESE



1^{ER} RAPPORTEUR (SECTEUR PRIVÉ)

Dr Abdelhak LAMIRI

PDG de l'INSIM



2^{EME} RAPPORTEUR (SECTEUR PUBLIC)

Dr Nassima ARHAB

Conseillère - Ministère délégué chargé de l'économie de la connaissance et des startups

PROBLÉMATIQUES

1. Dans une économie fondée sur la connaissance, la gouvernance d'entreprise doit être révisée, de manière à hisser la connaissance au même niveau d'importance que le capital, quel modèle organisationnel pour une entreprise à l'ère de l'économie de la connaissance ?
2. A l'ère de l'économie de la connaissance, l'administration publique est plus que jamais contrainte de s'adapter rapidement aux nouvelles technologies, notamment en généralisant la e-gouvernance, pour réussir cette transition quelles doivent être les priorités ?
3. Au niveau gouvernemental, l'économie de la connaissance est un sujet extrêmement transversal qui ne peut réussir que s'il est traité comme tel, comment peut-on faire pour que tous les secteurs œuvrent en harmonie pour le passage vers une véritable économie du savoir.